

Membres en exercice:

Séance du 11 Mai 2023

14

Le 11 Mai 2023 l'assemblée régulièrement convoqué le 3 Mai 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe BLOT (Maire)

Présents : 10

Sont présents: Christophe BLOT, Aurélie DELGRANGE, Frédéric FLEURY, Maryvonne HUAT, Vincent BOUCHERY, Pascal COLAS, Gérard DAVERDON, Claudine HUAT, Françoise JAMA, Benoît LE PEZRON

Voteants: 10

Excuses: Pierre LANDRIEUX, Frédéric MARTEAU, Philippe ODOU

Absents: Raphaël DEL CIOTTO

Secrétaire de séance: Maryvonne HUAT

Le Maire rend hommage à Bernard Sombart et demande au Conseil une minute de silence en sa mémoire.

Le Conseil Municipal valide le procès-verbal de la séance du 3 Avril 2023.

Objet: Vote du compte administratif - Montigny - DE_2023_014

Le Maire informe le Conseil qu'une erreur a été détectée dans le CFU et qu'il convient donc de le revoter.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Frédéric Fleury (Adjoint au Maire), délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2022 dressé par Christophe BLOT (Maire), après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		312 982.02		806 722.38		1 119 704.40
Opérations exercice	66 155.23	133 052.58	383 142.16	484 991.01	449 297.39	618 043.59
Total	66 155.23	446 034.60	383 142.16	1 291 713.39	449 297.39	1 737 747.99
Résultat de clôture		379 879.37		908 571.23		1 288 450.60
Restes à réaliser						
Total cumulé		379 879.37		908 571.23		1 288 450.60
Résultat définitif		379 879.37		908 571.23		1 288 450.60

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à MONTIGNY-SUR-VESLE, les jour, mois et an que dessus.

Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - Montigny - DE_2023_015

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Christophe BLOT, Maire
- après avoir entendu et approuvé le compte financier unique de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte financier unique fait apparaître un :

excédent de 908 571.23

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	806 722.38
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	19 800.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	101 848.85
Résultat cumulé au 31/12/2022	908 571.23
A.EXCEDENT AU 31/12/2022	908 571.23
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	908 571.23
B.DEFICIT AU 31/12/2022	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à MONTIGNY-SUR-VESLE, les jour, mois et an que dessus.

Question diverses :

Elections sénatoriales : Le Maire explique au Conseil que les élections sénatoriales auront lieu le 24 Septembre 2023. Au vue de cette élection il convient de se réunir le 9 Juin afin de désigner 3 délégués et 3 suppléants parmi les membres du Conseil.

Feu d'artifice : Le Conseil Municipal décide que le feu d'artifice se déroulera le 14 Juillet 2023. Le prestataire retenu est la société Euro Bengale. L'évènement sera complété par une retraite au flambeau, ainsi qu'un pique-nique. Une communication sera distribuée dans les boîtes aux lettres.

Travaux de l'école : Le Maire informe le Conseil que les appels d'offres devraient être fait courant juin.

Travaux de la salle communale : Le Conseil est informé que certain matériaux de la cuisine nécessitent des réparations et qu'ils convient de faire certain travaux dans la salle communale afin de la mettre aux normes. Le Conseil décide de ne plus louer la salle le temps que les travaux soient effectués.

L'assainissement collectif : Une subvention de l'agence de l'eau peut être fournie aux habitants sous réserve des conditions d'obtention pour le raccordement des filières privées sur le réseau public. La population sera informée sur le déroulement des travaux.

Site internet : Le Maire informe le Conseil que le site internet fait peau neuve. En effet un nouveau site est en préparation et sera mis en ligne prochainement.

Stock de Champagne : Le Maire fait un point sur le stock de Champagne de la commune : 752 bouteilles assemblage brut, 316 bouteilles de rosé, 328 de bouteilles spéciales, 102 demi bouteilles (51 bouteilles), le tout représentant 1447 bouteilles.

Accueil crèche et Maison France service : La Maison France service de Jonchery a accueilli plus de 307 demande en 2023 provenant de Jonchery et des villages environnant. La crèche possède un agrément de 25 places et accueille 31 enfants sur plusieurs plages horaires dont 6 Enfants de Montigny. A ce jour c'est Jonchery qui assume l'entière charge de ces deux structures. Il a été signifié lors de la dernière conférence territoriale que le coût de fonctionnement est déficitaire. La commune de Jonchery demande donc aux Mairies de participer au financement de ces deux structures sachant que leurs administrés en ont l'utilité. Le Maire demande au Conseil de réfléchir à cette demande. Ce sujet sera débattu lors d'un prochain Conseil.

Eglise : Il a été signalé une fuite dans le toit de l'église. Un prestataire a été contacté.

Le Conseil Municipal se termine à 22 h 00

Le Maire, Christophe BLOT